Usurpation d'identité

Par graphic

Bonjour

Des donnés personnelles m'ont été dérobées : photocopies de cartes d'identité, Rib, dossiers administratifs, automobile, etc ...

Mais pas les codes d'accès aux comptes bancaires (que j'ai changés d'ailleurs après)

Je ne peux pas expliquer ici dans quelles circonstances, mais c'est fait, par un tiers étranger à la famille.

Je m'attends à subir, dans les quelques mois, des conséquences d'une (ou plusieurs) usurpations d'identité.

Je me suis renseigné sur ce que c'est, et il y a de quoi fliper.

Je vais aller consulter un avocat, mais en parallèle, toutes informations et conseils que vous pourriez me donner seront les bienvenues.

Que faire en prévention pour limiter, le moment venu, la casse ?

Merci d'avance aux contributeurs de ce forum.